

Rapport de gestion 2016



Organisation Infrastructures communales

Une organisation de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses



Organisation Infrastructures communales (OIC)

Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne

Tél. 031 356 32 42, Fax 031 356 32 33

info@infrastructures-communales.ch; www.infrastructures-communales.ch

Comment les villes et les communes peuvent préparer la mobilité de demain, une mobilité connectée et autonome



Alain Jaccard
Président



Beat Ammann
Vice-président



Alexandre Bukowiecki
Directeur

L'automatisation d'un véhicule sur voirie est un défi conséquent car il devra évoluer dans un univers ouvert et partagé. Il faudra sans doute attendre plusieurs années pour voir circuler des véhicules sans conducteur car il ne s'agira pas seulement de résoudre des contraintes techniques mais également de régler les aspects légaux, ce qui risque de prendre encore plus de temps. L'industrie automobile considère le niveau «0» qui ne représente aucun système intégré au véhicule pour assister le conducteur et les 5 niveaux d'automatisation de la conduite. Aujourd'hui nous avons seulement atteint pour certains véhicules le niveau «3», appelé automatisation élevée, et l'on rencontre déjà des conflits pour savoir qui, du constructeur ou du conducteur, est responsable. Qu'en sera-t-il lorsque le système sera entièrement automatisé et qu'il s'agira, en cas d'accident, de savoir lequel a été défaillant? Il n'est pas impossible que le propriétaire de la route soit poursuivi car il n'aurait pas pris les mesures techniques appropriées pour assurer un guidage sans faille du véhicule. On pense à des mesures de génie civil, à des marquages routiers mais aussi à des capteurs qui pourraient ou devraient être disposés à des emplacements adéquats. Il est essentiel, pour garantir la mobilité de demain, de pouvoir fournir aux utilisateurs des données de trafic les plus précises possibles. Ceci requiert l'avènement de systèmes, de mesures physiques et de nouvelles technologies qui devront être déployés sur différents supports sur les grandes artères du pays, mais également au sein des agglomérations, des villes et des communes.

La qualité de l'environnement routier jouera un rôle primordial car la transition vers le véhicule sans conducteur ne se fera pas en une seule fois et différents modèles d'automatisation évolueront pendant plusieurs années en parallèle. En poursuivant la piste de l'environnement, retenons que ces capteurs peuvent être perturbés par exemple par des conditions atmosphériques

défavorables (froid, neige, ...). Afin de garantir un niveau de fiabilité aussi élevé que celui atteint par l'être humain, les systèmes devront encore fortement évoluer techniquement. La principale difficulté résidera dans la gestion des signaux, principalement dans les nœuds routiers, difficulté accentuée par le défi de gérer les conflits potentiels entre les différents modes de mobilité.

Avec l'arrivée des véhicules autonomes, on verra certainement un changement des choix de mode de déplacement. On peut espérer que les véhicules soient partagés entre différents utilisateurs et ainsi obtenir un emploi accru de ceux-ci. Un tel partage permettra de réduire les durées de stationnement et par la même occasion le nombre de places de parc. Mais il ne faut pas se leurrer, le besoin de mobilité s'accroîtra encore dans le futur avec une augmentation plus importante des déplacements pour les achats et les loisirs que pour le travail. Ceci représente un défi supplémentaire pour les villes et communes mais aussi une opportunité de proposer des solutions pour une mobilité connectée. Il faudra offrir des voiries au sein des localités en séparant autant que possible les différents modes de mobilité. Dès à présent, il faut construire de telles infrastructures et préparer l'installation de capteurs par la pose des tubes en attente, lors de la réalisation de fouilles. Ces conduites permettront ultérieurement le tirage de fibre optique pour le transport des signaux et données.

Se préparer, c'est aussi imaginer l'avenir et évaluer les opportunités et les risques que peut apporter une mobilité connectée et autonome. Il est certain que plus on avancera dans le temps, plus les mesures à prendre pourront être affinées. Mais se préparer aujourd'hui permettra de mieux appréhender les défis de demain et notre organisation se doit d'offrir une plateforme d'échanges d'expériences également dans ce domaine. ■

L'essentiel en bref

Membres	258 (année précédente 258)	
Secrétariat	3,0 équivalents plein-temps (année précédente: 2,40)	
Commissions techniques permanentes	<ul style="list-style-type: none"> • Déchets • Eaux usées • Energie • Climat et environnement, y compris secrétariat de l'Alliance des villes suisses pour le climat (KBSS) • Gestion des infrastructures • Immobiliers • Routes 	
Groupes de travail en activité	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des prestations et des coûts dans l'entretien des routes • Groupe d'échange de vue (ERFA) d'exploitants de réseaux de canalisations • Groupe d'accompagnement pour les cours de chefs de voirie • Groupe de travail Logistique gestion des déchets • Groupe d'échange de vues Planification énergétique et gestion des données énergétiques 	
Prises de position dans les procédures de consultation de la Confédération et d'organisations spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> • Politique climatique de la Suisse après 2020 • Concept Energie éolienne • Modification de l'ordonnance sur l'énergie (OEne) • Modification de l'ordonnance sur l'énergie (OEne) et de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI) • Révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEne): augmentation du supplément selon art. 15b de la loi sur l'énergie • Révision de l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT) • Révision de l'ordonnance sur le CO₂ • Ordonnance du DETEC sur la protection des eaux • Aide à l'exécution Financement de l'élimination des déchets • Aide à l'exécution Ordonnance sur la protection des eaux/micropolluants • SIA 387 Electricité dans les bâtiments • SIA 190 Canalisations 	
Cours et séminaires	<ul style="list-style-type: none"> • Cours pour chefs de voirie (2 sessions) • Cours de gestion des infrastructures publiques • Séminaire «Gestion des infrastructures dans les communes – comment l'introduire?» (2 sessions) • Atelier «Les STEP – un hub énergétique du futur?» • Séminaires avec la KBOB sur les thèmes des achats et des contrats dans le bâtiment et le génie civil 	Total 247 clients
Congrès et manifestations	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée des membres le 1^{er} juin 2016 à Soleure • 1^{er} congrès «Villes propres – le défi est lancé» • Séminaire pratique «Planification des locaux scolaires et hébergement des requérants d'asile» • 4^e congrès national sur le service hivernal • Séminaire Gestion des infrastructures dans les communes 	Total 386 clients
Service-conseil pour les communes	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses des centres de voirie • Standards relatifs à l'entretien courant des routes et des immeubles • Aménagement spatial de nouvelles constructions de voirie • Points de collecte de déchets recyclables (concepts et planification) • Acquisition de véhicules (conseil et accompagnement) 	
Nouvelles publications	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche d'information 2016/2017 «Collecte sélective de déchets et de matières valorisables» • Collectes de matières plastiques – Check-list pour les communes • Directive «Qualité et exécution des sacs à ordures» en langue française 	
Chiffre d'affaires	CHF 719'908.–	
Bénéfice	CHF 29'136.–	
Somme du bilan	CHF 807'771.–	

Les grands thèmes de la politique fédérale

Gestion des déchets et recyclage: la controverse concernant les plastiques, «Trialogue des ressources», examen du financement des appareils électriques usagers, aide à l'exécution de l'OLED

Dans les discussions animées sur le caractère judicieux ou non des collectes supplémentaires des matières plastiques mixtes, l'OIC continue à considérer que la solution optimale réside dans une collecte globale des bouteilles en plastique par le commerce de détail et que les communes ne devraient proposer d'autres offres de collectes qu'à titre de complément. A quoi il faudrait ajouter, le cas échéant, une solution de financement anticipé. Une étude à laquelle l'OIC a participé devrait, d'ici-là mi-2017, fournir de nouveaux éléments concernant les coûts, les quantités et les avantages environnementaux de collectes supplémentaires.

L'OIC discute, dans le cadre du projet Trialogue des ressources, avec de nombreux acteurs sur les défis et les solutions possibles pour la gestion des déchets et des ressources en Suisse à l'horizon 2030 et y intègre les points de vue des communes. Ce Trialogue doit déboucher sur la publication en été 2017 de lignes directrices destinées à la gestion nationale des déchets et des ressources.

Parmi les tâches quotidiennes des villes, des communes et des associations intercommunales figurent notamment le traitement du dossier relatif à la reprise et au recyclage des appareils électriques usagers, traitement qui est loin d'être satisfaisant: la fondation SENS eRecycling a résilié pour la fin 2016 les contrats en vigueur et irrité considérablement les partenaires contractuels de longue date avec des conditions nettement moins bonnes à partir de janvier 2017. Etant donné que – contrairement à PET-Recycling Suisse, par exemple – les exploitants ne sont pas disposés à augmenter les taxes anticipées de recyclage (TAR), les rémunérations



des recycleurs et des centres de collecte ont été réduites en conséquence, quasiment pour simplifier les choses. L'OIC considère que ce comportement est inacceptable. Le postulat 16.3994 du conseiller aux Etats Peter Hegglin invite le Conseil fédéral à présenter des solutions durables pour un financement basé sur le principe du pollueur-payeur et permettant de couvrir les coûts. Le Conseil des Etats se penchera sur ce dossier dans le courant de l'année.

Afin d'expliquer la nouvelle ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) publiera une nouvelle directive concernant le financement du recyclage des déchets urbains. Celle-ci comportera notamment la nouvelle définition des déchets urbains, de toute première importance pour les communes dans la perspective de la libéralisation partielle de ce marché à partir de janvier 2019. L'OIC s'est engagée dans le groupe d'accompagnement de l'aide à l'exécution pour des recommandations réalistes et acceptables pour les communes.

Téléphonie mobile à faible rayonnement: alternative au relèvement des valeurs limites des installations dans les zones urbaines

La quantité de données transmises par les réseaux de téléphonie mobile connaît encore et toujours une croissance très rapide. On relève par ailleurs que la Suisse compte plus de 20'000 antennes relais. Les recours contre les installations prévues ont certes quelque peu diminué en raison des coûts élevés et des maigres chances de succès constatés. Les opérateurs de réseaux se plaignent néanmoins du fait qu'il devient toujours plus difficile de trouver de nouveaux emplacements dans des délais raisonnables, afin de maîtriser le flux de données. La raison en sont les valeurs limites des installations de téléphonie mobile, qui sont fixées dans l'ordonnance sur la protection contre les rayons non ionisants (ORNI), laquelle est dix fois plus sévère que les réglementations en vigueur dans l'UE.

La branche a également été entendue par la Commission des transports et des télécommunications CTT du Conseil national: le Parlement devrait, suite à une motion de cette commission, créer les bases juridiques pour une augmentation des valeurs limites des installations.

La ville de St-Gall a montré dans le cadre d'un projet pilote comment, en milieu urbain, les capacités pouvaient être augmentées pour la transmission des données, et ce sans entraîner un surcroît de rayonnement: au lieu d'installer de grandes antennes à fort rayonnement, ce sont de nombreuses petites antennes WLAN alimentées via le réseau de fibres optiques qui assurent la transmission des données jusqu'aux smartphones. Pour les espaces urbains qui connaissent une augmentation constante du volume des données, il existe donc d'ores et déjà une alternative éprouvée à l'augmentation des valeurs limites des installations. Il serait dès lors opportun de renoncer à une augmentation précipitée de ces valeurs limites afin d'éviter une hausse significative du rayonnement dans les zones

urbaines. Grâce au travail de persuasion effectué notamment par la ville de St-Gall, laquelle est très engagée dans l'OIC, il a été possible de convaincre le Conseil des Etats de refuser la motion.

L'OIC continuera à suivre cette question pour les acteurs communaux et à rassembler à l'intention de ces derniers les informations sur les nouvelles possibilités qui se présentent pour une téléphonie mobile à faible rayonnement.

[Projet pilote de St-Gall «Strahlungsarmer Mobilfunk»](#)

[Feuille d'information «St.Galler Wireless»](#)

Politique climatique de la Suisse après 2020

L'OIC approuve la ratification par la Suisse de l'Accord de Paris sur le climat et soutient également le rattachement du système suisse d'échange de quotas d'émission à celui de l'UE. L'OIC approuve également en principe la révision totale de la loi sur le CO₂, qui concerne le maintien et l'adaptation des mesures appliquées jusqu'ici.

L'objectif de réduction est en revanche considéré comme insuffisant, de même que la part de l'étranger prévue, étant donné que ces derniers ne sont pas satisfaisants sur le long terme. La réduction de CO₂ prévue dans le projet de révision de la loi éponyme pourrait se révéler insuffisante pour que la Suisse contribue, en fonction de son potentiel d'économie de CO₂, à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré, ce à quoi elle est tenue après avoir ratifié l'Accord de Paris sur le climat. On exige en outre que le domaine des transports soit impérativement intégré depuis le début dans un système incitatif en matière climatique et énergétique.

[Prise de position](#)

Protection contre le bruit après 2018 – une vague de plaintes?

A l'échéance en mars 2018 des délais pour l'assainissement du bruit routier, les villes et les communes courent un énorme risque de plaintes de la part d'habitants concernés par ce type de nuisance. La motion [Lombardi 15.4092](#), soutenue par l'OIC et acceptée par le Parlement, demande néanmoins que soient encore soutenus financièrement par la Confédération des projets d'assainissement qui s'inscrivent dans une convention-programme mais qui ne seront réalisés qu'après 2018. En l'état actuel des choses, la Confédération ne prévoit plus aucune modification importante dans la législation relative à la protection contre le bruit. Ce qui signifie que des plaintes pour cause de bruit seront possibles.

Consultations et auditions

Le secrétariat et les commissions techniques préparent, dans les domaines thématiques couverts par l'OIC, les bases en vue des auditions et des procédures de consultation de la Confédération. Suivant la portée et la dimension technique des projets, le point de vue de la pratique commu-



nale est repris dans les prises de position de l'Union des villes suisses (UVS) et de l'Association des Communes Suisses (ACS) ou l'OIC soumet ses propres prises de position.

Durant l'exercice 2016, l'OIC a travaillé d'arrache-pied à l'élaboration de deux prises de position importantes: la politique climatique de la Suisse après 2020 met en œuvre dans notre pays l'«Accord de Paris sur le climat» conclu en 2015 après des années de luttes acharnées auxquelles s'est livrée la communauté des Etats, tandis que la stratégie «énergie éolienne» promeut cette ressource renouvelable au niveau national via des installations pionnières.

Outre ces projets qui ont fait l'objet de débats publics, l'OIC s'est également beaucoup engagée en 2016 en faveur de petits projets juridiques et de normalisation, qui certes échappent pour la plupart aux radars des médias, mais qui ont toute leur pertinence pour la pratique communale en matière de gestion des infrastructures. Participer à l'élaboration des aides à l'exécution de la Confédération permet souvent à l'OIC d'y intégrer efficacement les intérêts des communes en matière de mise en œuvre.

• Concept Energie éolienne

Dans sa prise de position commune avec l'Union des villes suisses, l'OIC soutient les efforts de la Confédération pour synthétiser en un concept tous les intérêts dans le domaine de l'énergie éolienne et de permette ainsi aux autorités et aux investisseurs de planifier avec un maximum de sécurité. Le «concept Energie éolienne» crée les conditions cadres pour la planification des installations éoliennes du point de vue de la Confédération ainsi que les aides à la décision et à la planification des responsables et des développeurs d'installations.

On regrette à propos de ce concept Energie éolienne le peu d'harmonisation avec la stratégie énergétique 2050 et notamment avec les objectifs d'extension pré-

vus pour ce type d'énergie, la référence aux documents pertinents (module EIE Energie éolienne, Atlas des vents de la Suisse), qui n'étaient pas encore finalisés, ainsi que le manque d'équilibre entre les différents intérêts fédéraux et les intérêts communaux et cantonaux. De plus, on a revendiqué et exigé une réduction de la complexité du processus de planification et d'autorisation, l'amélioration de la sécurité de la planification et de la procédure, un comportement judicieux face aux contraintes et aux impacts légaux afin que les petites installations de production d'énergie éolienne soient possibles en dessous de 30 mètres de hauteur.

[Prise de position](#)

• Modifications de l'ordonnance sur l'énergie (OEne) et de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI)

Les tarifs de rétribution à prix coûtant (RPC) sont fixés dans l'ordonnance sur l'énergie (OEne). La loi sur l'énergie (LEne) octroie au Conseil fédéral la compétence d'examiner chaque année les rétributions et de les adapter aux développements du marché et de la technique. Une petite révision de l'ordonnance sur l'énergie est ainsi effectuée chaque année. Etant donné que le Conseil fédéral procède encore en général à des adaptations pour des motifs techniques d'exécution, l'OIC participe donc toujours à la consultation. Pour la révision 2016, la Confédération a heureusement divulgué les paramètres de calcul pour les tarifs de rétribution, comme l'OIC, notamment, l'avait demandé en 2015.

[Prise de position](#)

L'OIC a participé à d'autres révisions mineures de l'ordonnance sur l'énergie en faisant des remarques de détail, mais en se déclarant d'accord sur le principe.

[Prise de position](#)

[Prise de position](#) Nouvelle fixation du supplément selon l'art. 15 de la loi sur l'énergie

• Révision de l'ordonnance sur le CO₂

Ce projet de révision concernait la nouvelle réglementation des processus selon lesquels la Confédération octroie des aides financières afin de réduire les émissions de CO₂ des bâtiments. Ces moyens seront mis à disposition dans le sens d'une affectation partielle de la taxe CO₂ sur les combustibles (art. 34 de la loi sur le CO₂). Ces moyens doivent désormais être répartis sous la forme d'aides financières globales aux cantons. Le niveau communal ne sera toutefois touché qu'indirectement. Dans ses prises de position, l'OIC salue en principe le fait que l'encouragement de l'assainissement énergétique des bâtiments soit maintenu et suggère de mettre également à disposition des programmes d'incitation comparables pour les villes et les communes. On a en outre exprimé la crainte que l'harmonisation au niveau national soit plus difficile dans ce domaine en raison de la cantonalisation de l'encouragement.

[Prise de position](#)

• Brèves prises de position concernant d'autres consultations

L'OIC a également préparé de brèves prises de position sur des questions spécifiques, notamment en lien avec la révision de l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT) et les consultations de la SIA concernant les normes SIA 387/4 Electricité dans les bâtiments et SIA 190 Canalisations.

Enfin, l'OIC a participé à la consultation du DETEC concernant l'ordonnance du département sur la protection des eaux et contribué à l'élaboration des aides à l'exécution de l'OFEV dans les domaines du financement du recyclage des déchets urbains et du financement des mesures en vue de l'élimination des micropolluants dans les installations de traitement des eaux usées. ■

Commissions techniques

Les sept commissions techniques sont les plateformes centrales pour l'échange d'expériences entre les représentantes et les représentants des villes, des communes et des associations intercommunales. Le comité et le secrétariat définissent les positions et les priorités des projets sur la base des suggestions et des besoins communiqués. En règle générale, chaque commission technique tient deux séances par année.

Commission technique déchets

Les débats de fond sur le financement des collectes séparées sont terminés

Il ressort clairement des discussions menées au sein de la commission technique que les compétences et les mécanismes de financement actuellement en place pour les matières valorisables collectées séparément doivent faire l'objet d'un examen critique.

Les prix des matières premières secondaires se situent à un niveau plutôt bas. Plusieurs des systèmes de recyclage mis en place par l'économie sont confrontés à des problèmes de financement. La responsabilité des commerces en matière de reprise du PET et des appareils électriques par exemple, reprise que prévoit la loi, a échoué sous sa forme pure. Il est compréhensible que la population souhaite pouvoir remettre les matières recyclables et les déchets autant que possible dans un seul et même endroit. Cela étant, on constate au fil des ans une répartition pragmatique des rôles entre les communes et les commerces de détail. Le credo adopté jusqu'ici par l'économie du recyclage en Suisse, à savoir «une collecte sélective à la source» est visiblement mis à mal par les nouvelles collectes de matières plastiques mixtes et des innovations dans le domaine de la technologie du tri. Compte tenu des changements dans les comportements d'achats induits par le commerce international en ligne, les systèmes de recyclage conçus au niveau national souffrent



de plus en plus d'un manque de revenu pour couvrir les coûts de collecte et de recyclage. L'OIC considère qu'il n'est pas acceptable que, dans de telles situations, les systèmes de recyclage économisent sur le dos des communes, au lieu d'augmenter les taxes anticipées de recyclage. En cas d'échec des systèmes de financement volontaires, la Confédération est invitée à intervenir et à montrer à quoi pourraient ressembler des systèmes de financement viables. L'OIC considère qu'il est indispensable de mener des discussions de fond sur le financement des déchets urbains recyclables.

Débats sur les plastiques: OIC – Les communes membres veulent une collecte des bouteilles en plastique dans les commerces avec un financement assuré par une taxe anticipée

En automne 2016, l'OIC a mené une enquête auprès de ses membres à propos des très controversées collectes de matières plastiques provenant des ménages. Si l'on se base sur les quelque 70 réponses reçues, les tendances sont claires: bien que la moitié des communes sont sous la pression de la population et/ou de la politique pour qu'elles proposent une offre de collecte de matières plastiques au niveau communal, deux tiers

des communes qui ont participé à cette enquête considèrent qu'une telle offre supplémentaire n'est ni nécessaire ni judicieuse. Seuls 10% des communes et des syndicats de communes veulent donc proposer à court ou moyen terme des collectes de matières plastiques supplémentaires. D'autre part, plus de la moitié des communes interrogées sont d'avis que les commerces devraient être contraints de reprendre les bouteilles PE et les briques à boissons. Près du tiers des communes déclarent en revanche que la reprise volontaire de ces déchets par les commerces ou les communes suffit sous sa forme actuelle. Seuls 5% veulent que les communes soient contraintes de collecter ces matières plastiques.

Si l'on en venait à de nouvelles collectes uniformes sur le plan national, plus de 80% des communes voudraient un financement par le biais de taxes anticipées de recyclage, comme cela se fait pour le PET ou le verre. Seuls 20% des communes interrogées estiment que le financement via des sacs de collecte payants serait la bonne solution. L'OIC dispose ainsi d'une base claire pour son travail politique. Les résultats du sondage L'OIC a publié des check-lists en été 2016, qui ont été mises à la disposition des communes afin que celles-ci puissent réagir adéquate-



ment aux débats locaux sur la collecte des matières plastiques.

Autres thèmes de la commission

- Concepts de points de collecte
- Gestion des flottes – moteurs électriques pour camions poubelle
- Gestion des matériaux contenant de l'amiante
- Collecte de déchets organiques
- Promotion de la vaisselle réutilisable
- Gestion de la santé en entreprise

Commission technique eaux usées et groupe réseaux de canalisation

Extension des STEP en vue de l'élimination des micropolluants: premières installations en service, de nombreuses autres en cours de planification

En 2016, la Confédération a augmenté pour la première fois de Fr. 9.– par habitant la taxe sur les eaux usées afin de cofinancer à 75% l'extension des STEP en vue de l'élimination des composés traces organiques (micropolluants). L'OIC a rassemblé et publié au préalable, en collaboration avec l'Association des professionnels de la protection des eaux (VSA), les informations pertinentes, de sorte que la nouvelle taxe devrait en principe pouvoir être introduite sans difficulté. Doivent encore être réglés certains détails concernant la taxe à la valeur ajoutée qui sera appliquée à cette redevance. L'OIC a demandé dans ce contexte une expertise à deux STEP, expertise qui devrait être disponible d'ici la mi-2017.

Les premières installations avec la nouvelle étape de traitement fonctionnent déjà, tandis que de nombreux exploitants de STEP sont en train de planifier des projets d'extension. L'échange d'informations et d'expériences via ces projets est donc actuellement un thème important pour la commission technique eaux usées.

Modèles de taxes sur les eaux usées et répartition des coûts: révision de la recommandation VSA/OIC

L'OIC et la VSA adaptent leur recommandation concernant les modèles de taxes sur les eaux usées. Depuis la première recommandation qui remonte aux années 90, différents modèles de taxes se sont imposés et une jurisprudence abondante existe désormais sur cette question. Les deux associations considèrent important qu'au terme de la révision totale la recommandation de modèles de taxes sur les eaux usées soit également compatible avec des modèles tarifaires appliqués à l'approvisionnement en eau. La recommandation en vigueur traite également de la question de la répartition des frais concernant les STEP. Le projet de nouvelle recommandation a été lancé en 2016. Celle-ci devrait être publiée à la fin 2017, après une audition ad hoc.

Groupe réseaux de canalisation: tenir compte des intérêts des exploitants dans les recommandations de la branche

Un objectif important du groupe réseaux de canalisation est de prendre en compte les intérêts des maîtres d'ouvrage communaux et des exploitants de réseaux de canalisation dans les différents projets et instances des syndicats d'épuration et des organismes normatifs. Certaines recommandations concernant l'évacuation des eaux et le traitement des eaux de pluies sont actuellement en cours de révision. Les membres du groupe de travail sont nombreux à s'engager dans les groupes correspondants mis en place par la VSA.

Gestion de la qualité dans le domaine des canalisations

Le thème traité en priorité par le groupe de travail a été celui de la gestion de la qualité dans la construction des conduites et l'assainissement des canalisations. Les conduites sont mises en place pour des décennies, raison pour laquelle choisir des

produits de moindre qualité et ne pas faire preuve de tout le soin nécessaire peuvent avoir des conséquences graves, et ce tant sur le plan des finances que de l'environnement. La séance de printemps a été quant à elle consacrée à l'information sur le label QPlus et l'attestation de conformité VSA pour les méthodes d'assainissement et de réparation (QUIK).

Echange avec la Surveillance des prix – Le MCH2 apporte peu d'harmonisation

Le groupe de travail a, lors de sa séance d'automne, procédé à un échange constructif avec la Surveillance des prix. Cette dernière a pu constater, et c'est un sujet de satisfaction, que les signalements de redevances abusives dans le domaine des eaux usées étaient à la baisse. Le préposé à la surveillance des prix n'en a pas moins fait appel aux communes pour qu'elles augmentent la quote-part des capitaux empruntés pour le financement d'installations.

Au cours de la mise en œuvre, qui varie selon les cantons, du nouveau modèle compatible harmonisé MCH2, les villes ont été contraintes de constater que la pertinence et la comparabilité de la comptabilité financière ne s'étaient pas améliorées pour les coûts d'exploitation dans le domaine des eaux usées. La question de la valeur qui doit être attribuée aux installations existantes dans les comptes d'immobilisations est pour le moins délicate. Si on l'inscrit comme la valeur de remplacement dans les actifs, alors les amortissements augmentent de manière notable, au point que des hausses de tarifs peuvent être d'actualité pour des raisons purement comptables.

Autres thèmes de la commission

- STEP: des modèles pour les grands consommateurs d'énergie
- Indication des puits d'accès aux égouts
- Stratégies de normalisation dans le domaine des canalisations

Commission technique routes

Le congrès Villes propres – « le défi est lancé » a été un succès

Le 1^{er} congrès Villes propres – « le défi est lancé » a pu être organisé avec succès le 20 mai 2016 à Bienne grâce à l'engagement de la commission technique. Suisse Tourisme a attribué aux villes et aux communes de bonnes notes pour ce qui est de la propreté dans l'espace public, cette dernière figurant toujours dans la liste des critères qui déterminent la décision des touristes étrangers de venir ou non visiter la Suisse.

Lorsque le nettoyage urbain demande encore un important travail manuel et mécanique, la numérisation ne peut qu'avoir une signification accrue tant au niveau de la communication avec la population qu'à celui de la collecte des données. On constate enfin que la tendance est à l'électrification dans le domaine des véhicules et des équipements.

[Interventions et comptes rendus du congrès.](#)

Des poubelles pour déchets séparés aussi dans l'espace routier et les places d'arrêt

Le concept de poubelles pour déchets séparés (déchets, verre, PET, papier, canettes) semble avoir fait ses preuves dans les gares. Les premières expériences faites dans l'espace urbain semblent toutefois être plutôt négatives: les impuretés et les amalgames sont importants, de sorte que la démarche n'est guère justifiée. C'est pourquoi la commission technique est d'avis que ce type de poubelle ne sera pas utilisé dans l'espace urbain.

Le service hivernal restera une tâche communale ces prochaines décennies

Le 4^e congrès national sur le service hivernal qui s'est tenu à Bienne s'est focalisé sur la question de savoir si les villes et les communes auront encore besoin sur le moyen terme d'un service hivernal compte tenu des changements climatiques constatés. Il est clairement ressorti des interventions des climatologues et des météorologues que le service hivernal restera à l'ordre du jour dans un avenir prévisible. On peut estimer que la planification des ressources du service hivernal sera même plus exigeante à l'avenir, étant donné qu'il faudra s'attendre à des hivers davantage caractérisés par de fortes fluctua-

tions de températures et de précipitations. Il y aura donc également des journées froides, glaciales et enneigées même lors d'un hiver doux, ce qui nécessitera évidemment l'intervention du service hivernal. La logique de l'encouragement de la mobilité douce dans la politique des transports urbains requiert également que l'on trouve de nouvelles méthodes au niveau du service hivernal pour les pistes cyclables. Les premières expériences faites en la matière ont été présentées lors du congrès. La commission technique a en outre demandé le remaniement et une nouvelle édition des lignes directrices de l'OIC pour le service hivernal.

Formation initiale et continue des professionnels de l'entretien des routes: un nouvel organe en charge de la coordination

L'entretien des routes a, ces dernières années, également gagné en importance dans la formation professionnelle. Il est ainsi désormais possible de suivre des formations continues de contremaître et de chef d'équipe dans le domaine de l'entretien des routes avec certificat fédéral, formations qui se basent sur la profession d'«agent/e d'exploitation». Pour les villes et les communes, il est très souhaitable qu'une génération de professionnels bien formés émerge ces prochaines années et qu'elle puisse occuper des emplois dans des services d'entretien et de voiries. L'OIC s'engage donc pour que les offres de formation continue des différents prestataires soient mieux coordonnées et qu'elles fassent l'objet d'un marketing commun.

Autres thèmes de la commission

- Participation dans les commissions de normalisation et de recherche de la VSS (entretien, service hivernal, gestion de la maintenance)
- Publication annuelle des indicateurs de coûts pour l'entretien, le service hivernal et les réparations de la chaussée (site web OIC Thèmes > Routes)



Commission technique immobiliers

Evaluation de la durabilité des constructions

Après que le thème de l'énergie a, ces dernières années, dominé le domaine du génie civil et de l'immobilier, la question de la durabilité intégrale gagne à nouveau en importance. Avec le Standard Construction durable suisse (SNBS) on dispose désormais d'un nouvel instrument pour la planification durable de la construction de bâtiments. En matière de gestion des immeubles, certaines villes optent pour un rapport sur le développement durable, comme c'est le cas dans les échanges d'expériences au sein de la commission technique.

Participation à des groupes de travail de la KBOB

La Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics élabore de nombreux modèles de documents et recommandations portant sur la construction, la planification, l'acquisition et la gestion des biens immobiliers. Nous constatons avec satisfaction que la KBOB est très intéressée aux inputs des villes et des communes. Dans l'entourage de la commission technique immobiliers, plusieurs personnes s'engagent dans des instances de la KBOB (comme c'est le cas actuellement dans le GT BIM et la CT Gestion), elles garantissent ainsi que les besoins de la gestion communale des biens immobiliers sont pris en compte. Les séminaires annuels organisés en commun par l'OIC et la KBOB sur différents thèmes d'actualité sont désormais bien établis.

Thème récurrent: planification des locaux scolaires et hébergement des requérants d'asile

Les deux thèmes étaient toujours prioritaires en 2016 pour les services immobiliers



de nombreuses villes. Il est possible, dans ces deux branches, de faire une planification sommaire et à moyen terme des besoins en locaux, les solutions à court terme n'en sont pas moins nécessaires, comme les expériences faites dans des villes l'ont montré. Les villes font de plus en plus face à ce défi avec des concepts qui font appel à des immeubles classiques combinés à des constructions modulaires. Des exemples des villes de Schlieren et Zurich ont été présentés lors du séminaire du 27 octobre 2016.

Autres thèmes de la commission

- Contrats de chauffage urbain
- Révision de la législation nationale et cantonale des marchés publics (LMP/ AIMP)

Commission technique gestion des infrastructures

Standard de durabilité pour la construction d'infrastructures?

Le Réseau Construction durable Suisse (NNBS) a implémenté récemment un standard de durabilité pour les bâtiments et examine actuellement si ce dernier peut être également appliqué aux infrastructures de génie civil. L'OIC a été invitée dans une première phase du projet à faire part de l'avis des maîtres d'ouvrage et des exploitants d'infrastructures communales. Des décisions y relatives seront prises dans le courant de l'année 2017.

Smart City, BIM & Co.: comment la numérisation change-t-elle la gestion des infrastructures?

Cette question intéresse beaucoup toute la branche des infrastructures, les hypothèses et les interprétations étant diverses et variées. Il n'existe à l'heure actuelle aucune définition claire ni standards uniformes pour le concept de «Smart City» ni pour celui de «BIM» (Building Information Modeling), ce qui rend difficile l'émergence d'une compréhension commune entre les mandants et les fournisseurs. De nombreux fournisseurs de prestations, d'applications et de technologies utilisent ces notions et offrent leurs portefeuilles de produits aux communes. Il est important dans cette phase que les communes mènent d'abord leur propre réflexion et qu'elles définissent une stratégie quant à la manière dont elles entendent se développer dans les domaines «Smart» et «numérisation». L'OIC élabore actuellement, sur la base des inputs des différentes commissions techniques, une prise de position sur ces questions.

Lancement réussi du séminaire Gestion des infrastructures dans les communes – comment l'introduire?

Ce séminaire, qui était organisé pour la première fois, a rencontré un bon écho dans les communes et sera donc à nouveau proposé ces prochaines années. Les participants apprennent un ensemble de recommandations de procédures et d'exemples pratiques quant à la manière dont une ges-

tion des infrastructures au niveau communal peut être organisée et développée.

Projet de recherche: exploitation efficace et entretien des infrastructures techniques

Le projet de recherche lancé par l'EPF et soutenu par la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) avait pour but d'identifier les facteurs d'influences spécifiques aux branches sur les coûts d'exploitation et de maintenance des infrastructures techniques. La question de savoir si et où des économies d'échelle pourraient être réalisées est également intéressante dans ce contexte. Plusieurs membres de l'OIC ont mis à disposition leurs données pour ce projet. Le rapport final a été publié entretemps et contient de nombreuses propositions pour des indicateurs de performance dans le domaine de l'entretien des routes.

[Rapport final du projet de recherche](#)

Patronage CAS Infrastructures communales

L'OIC a conclu un accord de patronage avec la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse concernant le nouveau CAS Infrastructures communales, ce afin de promouvoir ensemble l'offre de formation continue dans le domaine de la gestion des infrastructures communales. Le premier CAS commencera en automne 2017.

[Offre de formation continue CAS Infrastructures communales](#)

La coordination des chantiers sur le banc d'essai

Qui dicte la mesure en matière de construction et de coordination des infrastructures réseau des communes? Est-ce obligatoirement le service des ponts et chaussées dans son rôle de propriétaire des routes dans lesquelles circulent les conduites ou sont-ce les services communaux en tant que copropriétaires ayant les mêmes droits? Cette question a gagné en importance à une



époque où la pression se fait plus forte sur le budget et fera probablement l'objet de discussions animées. Pour l'OIC, il est important que les intervenants tiennent compte de l'effet global optimal pour les contribuables et les payeurs de redevance, étant donné que la population est en général cliente de tous les fournisseurs d'infrastructures.

Est-il rentable de construire en densifiant et en centralisant?

Le développement du milieu bâti occupe une place de toute première importance dans l'agenda de la planification territoriale. Mais quelles sont les conséquences d'une densification pour les coûts d'infrastructures? Cette question a fait l'objet d'une étude de l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Le bilan global de l'étude indique que les coûts par tête d'habitant sont inférieurs si l'on construit en densifiant. L'OIC était représentée dans le groupe d'accompagnement et fournit les faits et les estimations concernant les infrastructures hydrauliques, routières et de traitement des eaux usées.

Etude de l'[ARE](#). ■

Commission technique climat et environnement

Le Masterplan climat 2.0

Un certain nombre de membres de l'Alliance climatique des villes suisses, dont l'OIC gère le secrétariat, ont soutenu la réalisation de l'étude «Massnahmenkatalog Klimapolitik 2030 für eine klimaverträgliche Schweiz», qui a été menée par econcept sur mandat de Greenpeace Suisse, de la Fondation Suisse pour l'énergie, de swisscleantech et du WWF Suisse.

L'Alliance pour le climat, un groupement de 66 organisations non-gouvernementales, a, sur cette base, présenté un premier plan de mesures global pour la mise en œuvre au niveau national de l'Accord de Paris sur le climat signé en décembre 2015. Ce plan contient différents instruments politiques qui devraient permettre à la Suisse de respecter les engagements pris à Paris pour la protection de l'humanité contre un réchauffement climatique accéléré.

Bilan énergétique et gaz à effet de serre au niveau communal

Cette année, la commission technique s'est à nouveau penchée sur le déve-



veloppement de l'outil de bilan Ecospeed-Region basé sur le web, outil à l'élaboration duquel elle a collaboré il y a quelques années. Une réunion d'utilisateurs organisée par le développeur et fournisseur de l'outil en collaboration avec d'autres utilisateurs communaux, cantonaux et EAE, a permis de discuter des questions techniques d'actualité ainsi que de se familiariser avec les perspectives de développement.

Cet outil continue à être utilisé avec succès par toute une série de villes et de communes. La difficulté majeure dans ce contexte est l'acquisition de données locales fiables ainsi que la mise à disposition et le maintien de ressources en personnel afin de pouvoir utiliser efficacement cet outil. A l'avenir, la commission pourra donner, au sens d'un sounding board, un feedback direct au fournisseur ainsi que les souhaits de développement.

Autres thèmes de la commission technique climat et environnement

- Demande à la Poste suisse concernant les restrictions relatives à l'utilisation d'enveloppes en papier recyclé pour les votations et les élections

- Encouragement de comportements pertinents sur le plan énergétique et environnemental dans les villes
- Séminaire et échange de vue sur le thème de la suffisance avec Pusch
- Développements politiques et techniques dans le domaine de l'énergie et du climat au niveau européen (en collaboration avec l'Alliance pour le climat Europe) ■

Commission technique énergie

Aides à l'application du modèle de prescriptions énergétiques des cantons révisé en 2014

La commission a discuté en détail d'une série d'aides à l'application, qui ont également été mises à jour dans la foulée de l'entrée en vigueur du MoPEC 2014 révisé. En principe, le MoPEC ainsi que les aides à l'application ne sont pas des prescriptions dans le sens propre du terme, mais plutôt des propositions que les cantons peuvent mettre en œuvre s'ils le souhaitent. Ont fait l'objet d'un examen détaillé l'EN-133 Utilisation de la chaleur sur les installations de production d'électricité, l'EN-104 Courant propre ainsi que l'EN-120 Chaleur renouvelable avec remplacement du chauffage. [MoPEC 2014 et aides à l'application.](#)

Planification et données énergétiques

Le groupe ERFA Planification et données énergétiques a été l'occasion de discuter avec le directeur de la Géoinformation auprès de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) de la question de savoir si une ville ou une commune qui dispose déjà de son propre cadastre solaire doit continuer à le mettre à jour ou s'il doit être repris dans le cadastre solaire suisse. Le service Géoinformation qui en a la charge a préparé à cette fin une offre pour les communes, qui permet de le

faire de manière relativement simple sur le plan technique.

Lorsqu'une ville ou une commune doit procéder à une importante mise à jour de son cadastre, il est recommandé de prendre contact avec la Géoinformation de l'OFEN. A noter que ce dernier prévoit également un cadastre des façades en sus du cadastre solaire.

Autres thèmes de la commission

- Etude sur les accumulateurs d'énergie et les installations Power-to-Gas
- Collaboration des villes avec les cantons ainsi que l'Office fédéral de l'énergie
- Groupe d'échange d'expériences sur la planification et les données énergétiques: protection des données
- Outil de mesure en temps réel de la puissance des installations solaires thermiques ■



Réseau

L'organisation Infrastructures communales entretient une étroite collaboration avec de nombreuses organisations professionnelles, offices cantonaux et fédéraux, et ce, aussi bien au niveau du travail politique que des projets et des manifestations. Outre la coo-

pération étroite avec l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses, l'OIC a élaboré des projets communs avec les organisations suivantes:

Abfallwirtschaft & Recycling

- **Association suisse des chefs d'exploitation et exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED)**
 - Contacts réguliers pour la coordination de projets, de prises de position et de manifestations
- **Swiss Recycling**
 - Coopération dans le cadre de projets, de l'organisation du congrès sur le recyclage, de la publication de la fiche d'information annuelle sur les collectes de matières valorisables et de la responsabilité de abfallkurse.ch
 - Contacts réguliers avec les organisations membres Ferro, Igora, Inobat, PET Recycling Schweiz, Vetroswiss ainsi que SENS et SWICO
- **Fondation pour la gestion et la récupération des déchets (SENS)**
 - Siège au Conseil de fondation (A. Jaccard)
- **Biomasse Suisse**
 - Siège dans la plateforme d'information BAW – participation à la table ronde Biomasse
- **Société Recycling Papier + Carton**
 - Financement commun de la fiduciaire pour le contrat cadre «vieux papier» www.altpapier.ch
- **Association suisse des transports routiers (ASTAG)**
 - Siège dans la commission Transports et déchets (S. Kocher) et coopération dans le domaine des offres de formation continue
- **Association des entreprises communales, secteur gestion des déchets et entretien urbain, Allemagne**
 - échange d'expériences et de correspondance
- **Cemsuisse – Association suisse de l'industrie du ciment**
 - Coopération dans le cadre de l'étude sur le recyclage du phosphore provenant des eaux usées
- **Commission européenne de normalisation (CEN)**
 - Représentation dans les commissions techniques (CT) par le biais de l'Association suisse de normalisation
 - CT 183 «Waste Management», délégué Marcel Kalbermatten, ERZ Zurich

Eau et eaux usées

- **Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA)**
 - Echange et coopération dans le cadre de projets, de manifestations et de publications
- **Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE)**
 - Echange d'informations et collaboration dans le cadre de projets
- **Association autrichienne pour la gestion des eaux + des déchets (ÖWAV)**
 - Echange d'expériences et de correspondance

Energie

- **Association Cité de l'énergie**
 - Echange d'expériences et collaboration avec le secrétariat, représentation au sein du comité par le président de la commission technique énergie de l'OIC (B. Bébié)
- **Swisspower**
 - Echange technique et professionnel intensif dans les domaines situés aux interfaces énergie-déchets et eaux usées-climat.
 - Parrainage et participation à la préparation du premier Congrès suisse des services industriels 2017

Construction, espaces verts, immobiliers et routes

- **Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS)**
 - Siège du président de l'OIC au conseil consultatif VSS
 - Délégation de représentations des villes dans d'importantes commissions d'experts VSS
 - Collaboration dans le cadre des procédures de consultation sur les nouvelles normes VSS
- **Union suisse des services des parcs et promenades (USSP)**
 - Rencontre annuelle des présidents ainsi qu'échange technique et coopération dans le cadre de séminaires
- **Infra Suisse**
 - Echange d'information et coopération dans le cadre de projets (nouvelle édition du guide sur la préservation de la valeur des routes)
- **Réseau Construction durable Suisse (NNBS)**
 - Echange d'information et coopération dans le cadre de projets (collaboration dans le groupe de travail Standard Infrastructures durables)
- **KBOB**
 - Coopération dans le cadre de séminaires organisés pour les communes et les villes
 - Délégation de membres de l'OIC dans des groupes de travail chargés d'élaborer les recommandations de la KBOB
- **Association des directeurs cantonaux et communaux de l'immobilier (VSLI)**
 - Coopération dans le cadre de la commission technique immobiliers

Durabilité, climat et environnement

- **Fondation suisse pour la pratique environnementale (PUSCH)**
 - Coordination et coopération en matière d'offres de formation et de manifestations. Siège au conseil de fondation (A. Bukowiecki)
 - Collaboration au projet «La suffisance au niveau communal: comment les autorités publiques peuvent-elles la promouvoir?»
- **Alliance des villes suisses pour le climat**
 - Gestion du secrétariat
- **Communauté d'intérêt pour un monde propre (IGSU)**
 - Collaboration en matière d'information et de mesures contre le littering
- **sanu future Learning**
 - patronage OIC de séminaires dans le domaine de l'entretien des espaces verts
- **Boussole de la durabilité pour les achats durables**
 - Siège au comité de patronage (responsabilité récemment transférée à Pusch)
- **Réseau biodiversité pour les communes**
 - Participation au groupe d'accompagnement élargi chargé de l'organisation du réseau

Autres

- **Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé**
 - Siège au comité (A. Bukowiecki)
- **Comité de patronage Expo Suisse Public (www.suissepublic.ch)**
 - Siège au comité (A. Bukowiecki)

Cours, séminaires et congrès



L'Organisation Infrastructures communales offre une vaste palette de congrès, cours et séminaires sur de très nombreuses thématiques. Le programme de formation continue s'adresse aussi bien aux praticiens qu'aux cadres.

Formations continues sur la gestion des déchets et le recyclage: www.abfallkurse.ch

L'OIC s'engage, avec d'autres organisations spécialisées, dans la conception et la réalisation de différentes offres de formations continues sur le thème de la gestion des déchets et du recyclage dans les villes et les communes. La palette des offres est vaste; elle va du cours de base de deux jours au cours de niveau diplôme de 12 jours. La seule élaboration d'offres de formation continue complète requiert un engagement de ressources conséquent de la part des organisations spécialisées. La coopération entre ces dernières permet justement d'utiliser des synergies et de proposer une offre étoffée aux clients. C'est pourquoi l'OIC s'engage dans ce domaine.

Cours pour chefs de voirie

Le cours pour chefs de voirie a été à nouveau donné deux fois l'an passé. Quelque 87 personnes y ont participé. Ce cours de deux jours, très apprécié des professionnels, permet aux participants

d'acquérir des connaissances théoriques de base dans les domaines de la propreté dans l'espace public, de l'entretien et la maintenance des véhicules, des machines et des appareils, de la conservation de la valeur des infrastructures de génie civil, de la gestion des déchets et du recyclage, de la communication, de la sécurité au travail et du service hivernal ainsi que de l'entretien des espaces verts. Ces connaissances sont transmises par des intervenants de la pratique communale.

Congrès Villes propres – le défi est lancé

Ce congrès proposé pour la première fois au printemps 2016 a attiré quelque 128 participants ainsi que de nombreux exposants. Un congrès qui a proposé une vue d'ensemble de l'importance de la propreté en lien avec le marketing touristique d'une ville. Il a en outre montré comment le nettoyage peut être organisé et géré en fonction de la taille de la commune. Cette manifestation a également été l'occasion de présenter et de discuter les grandes tendances dans le domaine IT et technique. Elle a notamment insisté sur les nouveaux défis qui attendent les voiries communales suite aux récents développements sociaux. Il vaut la peine de bien s'y préparer.

Séminaire: Gestion des infrastructures dans les communes – comment l'introduire?

Les deux sessions du séminaire d'une journée organisé en 2016 à Olten et Winterthur ont attiré 12 et 15 personnes, qui y ont appris comment introduire et mettre en place une gestion des infrastructures dans leur commune et comment développer ce qui existe déjà. Ce séminaire s'est focalisé sur les méthodes pratiques ainsi que la communication efficace avec le monde politique et la population. Le séminaire repose sur les éléments clés du [manuel Gestion des infrastructures](#) et se caractérise par la

mise en œuvre pratique directe des contenus du cours dans le cadre de travaux de groupe.

Séminaire: le défi de la planification des locaux scolaires et de l'hébergement des requérants d'asile

La planification de l'hébergement des requérants d'asile et des locaux scolaires représente de gros défis pour les villes et les communes. Ce séminaire organisé par l'OIC et le Verband der staatlichen und kommunalen Leiter Immobilien (VSLI) a été suivi par 44 participants issus du monde politique et des autorités communales. Cette manifestation a permis aux personnes présentes de se familiariser avec des approches générales concernant la planification de ces biens immobiliers et a illustré les concepts présentés par des visites de bâtiments scolaires et d'hébergements sur place.

Atelier: Stations d'épuration – Un hub énergétique du futur?

L'atelier qui s'est déroulé à Arabern region bern ag a été suivi par 25 participants. La question abordée était celle de la meilleure façon d'utiliser le biogaz provenant des nombreuses stations d'épuration des eaux et du rôle général que joueront les STEP dans le futur paysage énergétique. Le thème du potentiel des applications power-to-gas a également été abordé à cette occasion.

Cours de gestion des infrastructures publiques

Le cours sur la gestion des infrastructures pour la Suisse francophone s'est déroulé les 3 et 4 novembre à Morges. Les 14 participants ont pu, durant ce cours de deux jours, se familiariser avec les thèmes, propriété dans l'espace public', gestion des déchets', service hivernal', communication', conservation de la valeur des infrastructures de génie civil', entretien des canali-

sations'et 'sécurité au travail'; ils ont également pu profiter d'un échange fructueux avec les intervenants et leurs collègues.

4^e Congrès sur le service hivernal 2016

Le 4^e congrès sur le service hivernal 2016 qui s'est tenu à Bienna s'est penché sur les nouveaux moyens à disposition dans ce domaine, moyens élaborés sur la base du développement des prévisions de météo routières, la technique des capteurs et les modèles météo les plus récents. Ce congrès a en outre permis aux 122 participants de s'informer sur l'état actuel de la normalisation dans le domaine du service hivernal communal et national.

Congrès sur la gestion des infrastructures dans les communes

Ce congrès consacré à la gestion des infrastructures dans les communes s'est déroulé pour la deuxième fois à Soleure le 17 novembre 2016 et a vu la participation de 56 personnes. Le congrès a montré qu'une gestion globale des infrastructures communales ne cessait de gagner en importance. La numérisation joue un rôle croissant dans pratiquement tous les domaines. Il a toute-

fois été relevé à cette occasion que cette même numérisation ne signifiait pas pour autant que les tâches des responsables sont moindres au niveau de la planification, de la fixation des objectifs ou encore de la communication avec les partenaires. La communication active et l'échange interdisciplinaire aux interfaces techniques continueront en effet à avoir la plus haute importance à l'avenir pour garantir une gestion globale des infrastructures qui soit efficace.

Séminaires KBOB: Evaluation et octroi de prestations de planification et de réalisation, et décomptes des changements de prix dans le domaine de la construction (allemand et français)

Les deux manifestations d'une demi-journée ont été organisées en collaboration avec la KBOB. Les séminaires en allemand, organisés au printemps à Olten, ont attiré 44 personnes. Les sessions en français organisées en hiver 2016 à Lausanne ont quant à elles vu la participation de 49 personnes. ■



Aperçu des cours et séminaires proposés par l'OIC en 2016

Cours / Séminaire	Date / Lieu	Nombre de participants
Cours pour chefs de voirie avril Cours pour chefs de voirie octobre	21 + 22 avril 2016 à Nottwil 20 + 21 octobre 2016 à Nottwil	87
Congrès Villes propres – le défi est lancé	20 mai 2016 à Bienne	128
Assemblée des membres 2016	1 ^{er} juin 2016 à Soleure	35
Séminaire KBOB: Evaluation et octroi de prestations de planification et de réalisation à l'aide de l'outil élaboré par la KBOB	30 juin 2016 à Olten (matin)	35
Séminaire KBOB: Facturation des variations de prix dans la construction avec les normes contractuelles SIA 122, 123 et 126	30 juin 2016 à Olten (après-midi)	9
Séminaire: Gestion des infrastructures dans les communes – comment l'introduire?	6 septembre 2016 à Winterthour 21 septembre 2016 à Olten	27
Séminaire: le défi de la planification des locaux scolaires et de l'hébergement des requérants d'asile	27 octobre 2016 à Schlieren/Zurich	44
Atelier: Stations d'épuration – un hub énergétique du futur?	28 octobre 2016 à Berne	26
Cours de gestion des infrastructures publiques	3 + 4 novembre 2016 à Morges	14
4 ^e Congrès national sur le service hivernal 2016	2 novembre 2016 à Bienne	122
Congrès Gestion des infrastructures dans les communes	17 novembre 2016 à Soleure	56
Séminaire KBOB: Appel d'offres portant sur des prestations de mandataire ou de construction: évaluation des offres et adjudication des marchés à l'aide de l'outil développé par la KBOB	1 ^{er} décembre 2016 à Lausanne (matin)	34
Séminaire KBOB: Facturation des variations de prix dans la construction avec les normes contractuelles SIA 122, 123 et 126	1 ^{er} décembre 2016 à Lausanne (après-midi)	15
		Total: 632

Conseil aux communes et aux associations de droit public concernant la gestion et les infrastructures



Les conseillers mandatés par l'OIC ont soutenu des communes et des associations de droit public dans le cadre de quelque 40 mandats, ce en servant les prestations suivantes:

- Analyses et conseil en matière d'organisation pour les services de construction, les services industriels, les voiries, les services forestiers et les services de conciergerie
- Accompagnement de nouvelles constructions de voirie et soutien pour l'élaboration de programmes d'aménagement
- Définition de standards d'entretien
- Estimations de la valeur vénale de flottes de véhicules
- Conseil et présentation de soumissions (véhicules, points de collecte et services de logistique)
- Concepts et stratégies en matière d'élimination des déchets pour les communes et les associations de droit public
- Calcul des taxes sur les déchets

L'OIC a cessé à la fin 2016 son service de conseil via des bureaux spécialement mandatés à cette fin, ce pour des raisons relevant de l'organisation du marché, qui s'est beaucoup développé ces dernières années dans le domaine des prestations de conseil. Plusieurs entreprises ont en effet étoffé leur compétence en la matière, de sorte que les communes et les villes disposent désormais d'une solide offre de prestataires compétents. Divers membres donateurs de l'OIC sont des partenaires actifs de la branche du conseil. ■

Publications

Collectes de matières plastiques: Check-list pour les communes

La check-list contient des faits pertinents et soutient les communes dans les prises de décision de principe sur la question des collectes de matières plastiques.

Etude: Biogaz produit dans les STEP : Production d'électricité ou injection dans le réseau?

Une étude à laquelle l'OIC a participé propose une base d'évaluation de la pratique actuelle des STEP en matière d'utilisation du biogaz: aussi bien l'utilisation de cette dernière dans des installations de couplage chaleur-force (CCF) et l'injection dans le réseau de distribution de gaz naturel sont judicieuses. L'injection présente certes des avantages écologiques considérables par rapport à la production de courant (10% d'économie d'énergie primaire, 20% de réduction des gaz à effet de serre). Déterminer si l'une ou l'autre option est globalement judicieuse ne peut se faire que via une évaluation de cas en cas en tenant compte d'autres critères, comme par exemple les possibilités de valorisation

locales, la rentabilité selon différents scénarios en lien avec le marché et les subventions, ou encore les capacités existantes en matière de gestion et d'ingénierie.

Directive 2016 Exigences en matière de sacs à ordures / Version française

Cette directive définit les exigences physiques qu'il convient de respecter pour les sacs à ordures et forme la base pour les contrats avec les fabricants en vue de l'utilisation du label OKS. Cette directive est désormais disponible en français.

Newsletter OIC

Par le biais de sa newsletter, l'OIC informe ses membres quatre fois par année sur les décisions prises sur le plan politique et de nombreux domaines thématiques qui peuvent intéresser les communes.

Fiche d'information: Collecte séparée des substances valorisables et des déchets – édition 2016/2017

La fiche d'information qui a fait ses preuves dans la pratique avec sa vue d'ensemble sur les responsabilités et les mo-

dèles de rémunération dans le domaine de la collecte séparée a été publiée cette année sous une forme actualisée en collaboration avec Swiss Recycling et envoyée à toutes les communes.

Partenaire médias «Communes suisses» et «focus»

Les partenaires médias de l'Organisation Infrastructures communales sont la revue «Commune suisse» de l'Association des communes suisses ainsi que la newsletter électronique «focus» de l'Union des villes suisses. ■



Organisation

Assemblée des membres du 1^{er} juin 2016

Après l'allocution de bienvenue de la vice-présidente de la ville de Soleure, Barbara Streit-Kofmel, le président de l'OIC Alain Jaccard passe à la partie statutaire de l'assemblée. Les membres ont approuvé à l'unanimité le rapport annuel et les comptes 2015, ils ont également suivi la proposition du comité de laisser au même niveau que l'année précédente les cotisations des membres pour 2016. La partie technique de l'assemblée a été consacrée à la mise en œuvre concrète de la stratégie énergétique: Walter Furter, membre du conseil d'administration de Regio Energie Solothurn, a présenté l'installation hybride d'Aarmatten, pionnière en la matière. La convergence des réseaux et le power to gas trouvent ici une réalisation pratique convaincante. Des exemples comme celui-ci montrent que la stratégie énergétique 2050 est d'ores et déjà appliquée au niveau communal et que les services industriels ont le courage de se lancer dans des projets innovants. C'est là le seul moyen de rassembler des expériences et des faits, et de les partager.

Comité

Le comité de l'OIC a tenu deux séances durant l'exercice, séances qui ont été consacrées à définir les objectifs de l'association ainsi que le budget. Les développements défavorables en matière de financement des systèmes de recyclage ont fait l'objet d'une discussion approfondie au sein du comité quant à la question de savoir si et comment les garde-fous juridiques devaient être adaptés afin de disposer d'un financement durable. Le comité a en outre décidé de cesser pour la fin 2016 l'offre de conseil destinée aux voiries et à la gestion des déchets. Cette décision s'explique non pas par le manque de demandes, au contraire: on constate en effet avec satisfaction que, ces dernières années, plusieurs sociétés de conseil s'intéressent de plus en plus à

ces branches, à tel point que mandater exclusivement des prestataires uniques ne se justifiait plus pour des raisons d'égalité de traitement. Le comité apprécie toutefois à sa juste valeur la précieuse et efficace activité de conseil que les trois conseillers ont accomplie ces dernières années.

Un secrétariat renforcé

En février 2016, Romana Kocher a commencé son travail au sein de secrétariat de l'OIC, dans un premier temps en remplacement de Stephanie Glutz qui était en congé maternité, puis à un taux d'activité de 80% en tant que responsable de projets, du site web et des publications de l'association ainsi qu'en tant que représentante du secrétariat. Stephanie Glutz est responsable de l'administration (50%), Daniel Lehmann (80%) est chef de projet et secrétaire général adjoint (dossiers énergie, climat et environnement, Smart City, durabilité), Alex Bukowiecki (90%) dirige le secrétariat général (dossiers gestion des infrastructures, gestion des déchets, eaux usées, immobiliers, routes, achats).

Un effectif des membres globalement stable

En 2016, cinq villes et communes (Bätterkinden, Bülach, Illnau-Effretikon, Saillon et Wangen) ainsi que deux membres donateurs ont adhéré à notre association. Parallèlement, le canton de Genève, la ville de La-Chaux-de-Fonds, le Syndicat d'épuration des eaux SEME ainsi que deux donateurs ont quitté l'OIC. Le comité a malheureusement aussi pris connaissance du décès de Theodor Enzmann, membre d'honneur depuis des années et ancien ingénieur de la ville de Winterthur, ainsi que de Géza Völgy, ancien chef du service d'assainissement de la Ville de Lausanne. ■



Alexandre Bukowiecki Gerber



Daniel Lehmann Pollheimer



Stephanie Glutz



Romana Kocher

Membres 2016

Villes et communes

Aadorf	Flawil	Murgenthal	St. Moritz
Aarau	Fraubrunnen	Muri b. Bern	Stadel
Aarburg	Freienbach	Murten	Steffisburg
Aarwangen	Fribourg	Neuchâtel	Stein AG
Adliswil	Fully	Niedergösgen	Steinmaur
Aesch	Gaiserwald	Niederhasli	Stettlen
Arbaz	Genève	Nyon	Subingen
Arosa	Giswil	Oberägeri	Sulgen
Aubonne	Gland	Oberbipp	Sursee
Avenches	Glarus	Oberglatt	Tägerwilen
Ayent	Glarus	Oberkulm	Teufen
Baden	Goldach	Obersiggenthal	Thalwil
Bagnes	Gretzenbach	Oberwil BL	Therwil
Bätterkinden	Grindelwald	Oftringen	Thun
Belp	Hägendorf	Ollon	Twann-Tüscherz
Berikon	Herisau	Olten	Unterägeri
Bern	Horw	Ostermundigen	Unterseen
Bever	Hütten	Otelfingen	Untersiggenthal
Biberist	Illnau-Effretikon	Payerne	Urdorf
Biel-Benken	Kirchlindach	Peseux	Urtenen
Biel/Bienne	Kloten	Pfäffikon ZH	Uster
Binningen	Köniz	Pieterlen	Vaz/Obervez
Birmensdorf	Kreuzlingen	Préverenges	Vevey
Birr	Küsnacht	Pully	Volketswil
Bonstetten	Küssnacht am Rigi	Reinach BL	Wädenswil
Bottmingen	La Chaux-de-Fonds	Renens	Wald
Bourg-en-Lavaux	Lachen SZ	Richterswil	Wallisellen
Bülach	Langenthal	Rolle	Wangen-Brüttisellen
Burgdorf	Langnau i.E.	Romont	Wigoltingen
Bussigny-près-Lausanne	Lausanne	Rothenfluh	Wil
Caslano	Le Chenit	Rüschlikon	Winterthur
Château-d'Oex	Lenk	Saanen	Wittenbach
Chur	Leukerbad	Saillon	Witterswil
Commugny	Locarno	Saint-Prex	Wollerau
Corcelles-près-Payerne	Lugano	Sarnen	Würenlos
Crissier	Lutry	Schaffhausen	Yverdon-les-Bains
Davos	Luzern	Schiers	Zermatt
Delémont	Lyss	Schlieren ZH	Zofingen
Dietikon	Martigny	Schmerikon	Zollikofen
Dübendorf	Meikirch	Schmitten	Zollikon
Duggingen	Meisterschwanden	Schwarzenburg	Zuchwil
Ecublens	Monthey	Schwerzenbach	Zug
Egnach	Montreux	Seedorf	Zumikon
Einsiedeln	Morges	Sierre	Zürich
Embrach	Moudon	Sion	
Epalinges	Mümliswil-Ramiswil	Solothurn	
Estavayer	Münchenbuchsee	Speicher	
Fehraltorf	Münsingen	St. Gallen	

Associations intercommunales

Abwasserverband Aarburg
 Abwasserverband der Region Sense-Oberland
 A-Region, Rorschach
 ABVO Oberengadin/Bergell, Samedan
 ara region bern ag, Herrenschwanden
 ARA Thunersee, Uetendorf
 ARA Worblental, Worblaufen
 Avag, AG für Abfallverwertung, Jaberg
 ERZO Entsorgung Region Zofingen, Oftringen
 GAF Gemeindeverband Abfallbewirtschaftung Unteres Fricktal, Olsberg
 Gemeindeverband ARA Ins-Müntschemier
 GEVAG Gemeindeverband für Abfallentsorgung Graubünden, Untervaz
 GVRZ Gewässerschutzverband der Region Zugersee–Küssnachtersee–Ägerisee, Kläranlage Schönau, Cham
 KVA Thurgau, Weinfelden
 Limeco Interkommunale Anstalt, Dietikon
 REAL Recycling, Entsorgung, Abwasser, Luzern
 SADEC SA, Nyon
 SATOM Usine d’incinération Valais/Vaud, Monthey
 STRID SA, Yverdon-les-Bains
 Valorsa SA, Penthaz
 VKA Verband für Kanalisation und Abwasserreinigung, Nidau
 ZAB Zweckverband Abfallverwertung Bazenhaid
 ZEBA Zweckverband der Zuger Einwohnergemeinden für die Bewirtschaftung von Abfällen, Cham
 ZAKU Zentrale Organisation für Abfallbewirtschaftung im Kanton Uri

Cantons

Kanton Basel-Stadt, Bau- und Verkehrsdepartement
 Kanton Bern, Amt für Wasser und Abfall
 Kanton Uri, Amt für Umweltschutz, Abteilung Gewässerschutz
 Kanton Zürich, Amt für Abfall, Wasser, Energie und Luft

Donateurs (personnes morales)

ANTA SWISS AG, Rümlang
 Basler & Hofmann AG, Zürich
 BG Ingénieurs Conseils, Châtelaine

BL Silobau AG, Gossau
 BWaste Suisse AG, Schönenwerd
 Contena-Ochsner AG, Urdorf
 CSC Déchets SA, Tramelan
 Elkuch Eisenring AG, Jonschwil
 Energie 360° AG, Zürich
 entsorgungstechnik.ch ag, Dietikon
 ewp Ingenieure | Planer | Geometer, Effretikon
 Flughafen Zürich AG
 GETAG Entsorgungs-Technik AG, Fulenbach
 GVS Glas Verbund Schweiz AG, Dagmersellen
 IGORA-Genossenschaft, Thalwil
 J. Grimm AG, Oetwil am See
 K. Müller AG, Wallisellen
 Plastic Omnium AG, Basel
 Practica AG, Ebikon
 Recupero AG, Dräksak Services Schweiz, Emmen
 Regio Recycling Management AG, Bazenhaid
 SAC-O-MAT AG (Schweiz), St. Erhard
 Schwendimann AG, Münchenbuchsee
 SRS Swiss Recycling Services AG, Allschwil
 Swico, Zürich
 TBF + Partner AG Planer und Ingenieure, Zürich
 TEXAID Textilverwertungs-AG, Schattdorf
 Vetropack AG, Vetrorecycling, Bülach
 VetroSwiss, Bern
 Villiger Entsorgungssysteme AG, Oberrüti
 Ziswiler AG, A-Z Recycling, Bern

Donateurs (personnes physiques)

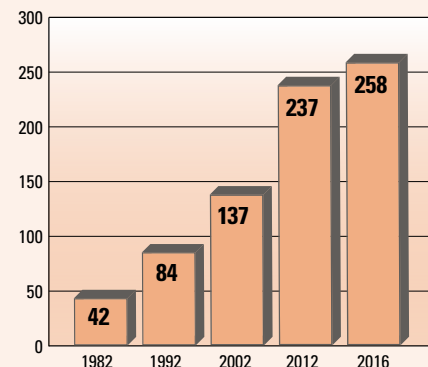
P. Clazolari
 P. Delcourt
 R. Gnos
 D. Laube

Membres d’honneur

U. Geissmann, Bremgarten BE
 H.P. Tobler, St. Gallen
 L. Inderbitzi, Fribourg
 G. Neuhold, Horgenberg

Effectif des membres au:	01.01.2016	31.12.2016
Catégorie	Nombre	Nombre
Villes et communes	184	188
Associations intercommunales	26	25
Cantons	5	4
Donateurs (personnes morales)	32	32
Donateurs (personnes physiques)	5	5
Membres d’honneur	6	4
Total des membres	258	258

Evolution de l’effectif des membres depuis la fondation de l’OIC



Comité et commissions techniques

État à la fin de l'année 2016

Comité

- A. Jaccard, Chef du service Infrastructures et gestion urbaine, Ville de Morges (Président)
 B. Ammann, Direktor ara region bern ag, Herrenschwanden (Vize-Präsident)
 R. Amstutz, Direktorin, Schweizerischer Städteverband
 B. Bébié, Energiebeauftragter, Stadt Zürich
 A. Benacloche, Ingénieur communal, Ville de Neuchâtel
 G. Hutter, Strasseninspektor, Stadt St. Gallen
 B. Jurt, Stv. Leiter Tiefbauamt, Stadt Luzern
 R. Lindegger, Direktor, Schweiz. Gemeindeverband
 H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 G. Maurer, Service d'assainissement, Ville de Lausanne
 U. Pauli, Direktor ERZ, Stadt Zürich
 H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham
 A. Schweizer, Bereichsleiter Liegenschaften, Stadt Schlieren

Commissions techniques permanentes

Commission technique «déchets»

- H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham (Präsident)
 A. Basler, Leiter Abfallbewirtschaftung, Gemeinde Köniz
 Th. Bieri, Leiter Entsorgungslogistik ERZ, Stadt Zürich
 E. Blatter, Directeur SATOM, Monthey
 G. Brechbühl, Leiter Werkbetrieb, Stadt Burgdorf
 G. Clément, Responsable du secteur Conseil – acquisition – valorisation SATOM, Monthey
 C. Costa, Directrice Valorsa SA, Penthaz
 L. Fornara, Dicastero servizi urbani, Città di Lugano
 S. Gorggerat, Adjoint, Ville de Pully
 R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Stadt Chur
 J. Hartmann, Geschäftsleiter ERZO, Oftringen
 E. Hostettler, Responsable de la Voirie, Ville de Morges
 S. Kocher, Strasseninspektor, Stadt Biel-Bienne
 K. Krattinger, Chef de la Voirie, Ville de Fribourg
 P. Liaudat, Chef du service, Ville de Genève
 W. Matter, Leiter Entsorgung & Recycling, Stadt Bern
 G. Maurer, Service d'assainissement, Ville de Lausanne
 D. Rychener, Leiter technische Betriebe, Stadt Thun
 P. Schär, Leiter Stadtreinigung, Stadt Basel
 J.-P. Schindelholz, Directeur STRID SA, Yverdon-les-Bains
 D. Siffert, Ingénieur communal, Ville de Délemont
 M. Sonderegger, Unternehmensleiter Entsorgung, Stadt St. Gallen
 P. Steiner, Geschäftsführer, Verband KVA Thurgau, Weinfelden
 Th. Stirnemann, Leiter Werkhof, Stadt Baden
 J. Stünzi, Leiter Entsorgung, Stadt Winterthur
 D. Vergari, Bereichsleiter Abfallwirtschaft REAL, Emmenbrücke
 H. Zurkirchen, Leiter Werkdienste, Stadt Luzern
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Commission technique «eaux usées»

- B. Ammann, Direktor ara region bern ag, Herrenschwanden (Präsident)
 R. Aeby, Station d'épuration, Ville de Fribourg
 U. Ammann, Gemeindebetriebe, Gemeinde Köniz
 R. Arpagaus, Stadttingenieur, Stadt Chur
 B. Bangerter, Geschäftsführer ARA Thunersee, Uetendorf
 J. Hartmann, Geschäftsleiter ERZO, Oftringen
 B. Kobler, Geschäftsführer, GVRZ Cham
 G. Maurer, Service d'assainissement, Ville de Lausanne
 U. Sieber, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Winterthur

- M. Sonderegger, Unternehmensleiter Entsorgung, Stadt St. Gallen
 P. Wiederkehr, Stv. Direktor ERZ, Stadt Zürich
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Commission technique «routes»

- G. Hutter, Strasseninspektor, Stadt St. Gallen (Präsident)
 G. Brechbühl, Leiter Werkbetrieb, Stadt Burgdorf
 A. Flück, Leiter Erhaltungsplanung, Kanton Basel Stadt
 M. Forster, Leiter Betriebe + Entsorgung, Stadt Wil
 D. Göbbels, Vertreter VSS, Zürich
 R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Stadt Chur
 P. Hirsiger, Leiter Strasseninspektorat, Stadt Winterthur
 M. Koch, Leiter Abteilung Tiefbau, Stadt Baden
 S. Kocher, Strasseninspektor, Stadt Biel-Bienne
 K. Krattinger, Chef de la Voirie, Ville de Fribourg
 A. Levet, Ingénieur, Ville de Pully
 M. Mani, Projektleiter Unterhalt, Gemeinde Köniz
 R. Miatta, Chef de la Division Entretien & Travaux, Ville de Lausanne
 M. Pola, Strasseninspektor, Kanton Zürich
 S. Portmann, Bauverwalter, Gemeinde Murten
 H. Portner, Leiter Strasseninspektorat, Stadt Uster
 P. Schädeli, Leiter Betrieb und Unterhalt, Stadt Bern
 H. Schneebeli, Geschäftsbereichsleiter Werterhaltung, Stadt Zürich
 M. Schweizer, Leiter Strassen und Kunstbauten, Kanton Basel-Stadt
 M. Ultsch, Geschäftsbereichsleiter ERZ, Stadt Zürich
 F. Volpi, Chef de l'unité nettoyage, Ville de Genève
 R. Wenk, Leiterin Werkhof, Stadt Aarau
 P. Widmer, Strasseninspektor, Stadt Thun
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Commission technique «immobiliers»

- A. Schweizer, Bereichsleiter Liegenschaften, Stadt Schlieren (Präsident)
 M. Adam, armasuisse, Bern
 J. Dreyer, Immobilien, Stadt Zürich
 P. Ender, Liegenschaftsverwaltung, Stadt Rapperswil-Jona
 R. Grab, Leiterin Liegenschaften, Gemeinde Meilen
 P. Hirschi, Leiterin Immobilien, Gemeinde Meggen
 P. Kräuchi, Leiter Immobilien, Stadt Burgdorf
 D. Müller, Leiter Liegenschaften, Stadt Aarau
 M. Pellet, Liegenschaftsverwalter, Gemeinde Murten
 R. Rolli, Leiterin Immobilienmanagement, Stadt Bern
 A. Wimmer, KBOB, Bern
 T. Zumthurn, Leiter Stadtliegenschaften, Stadt Thun
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Commission technique «gestion des infrastructures»

- L. Abu-Talib, usic, Bern
 B. Adey, ETH Zürich, Zürich
 M. Biner, SVGW, Zürich
 Ch. Brot, Bereichsleiter Tiefbau und Umwelt, Gemeinde Embrach
 M. Bürgi, Geschäftsführer WIFpartner AG, Zürich
 M. Bützer, Schweizerischer Gemeindeverband, Bern
 D. Dominguez, Bundesamt für Umwelt BAFU, Bern
 S. Flury, Leiter Infrastruktur und Raumentwicklung, Gemeinde Sarnen
 P. Gauch, Leiter Werkdienste, Gemeinde Horw
 R. Hajdin, IMC GmbH, Zürich
 Ch. Heitz, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften ZHAW, Winterthur

A. Jaccard, Chef du service Infrastructures et gestion urbaine, Ville de Morges
 D. Lukic, Infra Suisse, Zürich
 M. Marti, Geschäftsführer usic, Bern
 S. Mathys, Leiter Bau und Werke, Gemeinde Fehraltorf
 M. Maurer, eawag, Dübendorf
 H. Mutzner, Fachhochschule Nordwestschweiz, Windisch
 A. Rieder, Leiter Wasserverteilung, Stadt Zürich
 U. Sauter, Berner Fachhochschule, Biel
 S. Vollenweider, Wasser-Agenda 21, Dübendorf
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Commission technique «climat et environnement»

R. Böni, Stadtschreiber, Stadt Rorschach
 U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 D. Crnek, Raum und Umweltplanerin, Stadt Grenchen
 Ch. Diez, Umweltbeauftragter, Fachstelle Energie/Umwelt, Stadt Thun
 S. Eichenberger, Baudirektion, Stadt Burgdorf
 B. Finkenbrink, Stadtökologie, Stadt Baden
 A. Graupe, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt
 C. Günther, Fachstelle Nachhaltige Entwicklung, Stadt Winterthur
 S. Hanssen, Umweltdelegierte, Stadt Biel-Bienne
 H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 G. Maurer, Energiebeauftragter, Stadt Kreuzlingen
 L. Pfund, Leiterin Umweltfachstelle, Stadt Aarau
 Y. Rochat, Conseiller administratif, Ville de Vernier
 P. Schmidli, Umweltschutz, Stadt Luzern
 A. Stiefel, Leiter Amt für Umweltschutz, Stadt Bern
 K. Tschanz, Leiter Fachbereich Umweltpolitik, Stadt Zürich
 N. Witschi, Koordination Energiestadt, Stadt Biel-Bienne
 D. Lehmann Pollheimer, Projektleiter, Organisation Kommunale Infrastruktur

Commission technique «énergie»

B. Bébié, Energiebeauftragter, Stadt Zürich (Präsident)
 K. Bernath, Leiterin Fachstelle Nachhaltige Entwicklung, Stadt Winterthur
 Th. Büchner, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt
 U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 V. Cerda, Cheffe du service, Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève
 K. Egger, EnergieSchweiz für Gemeinden, Ettenhausen
 W. Fassbind, Stadtökologe, Leiter Umwelt/Energie, Stadt Zug
 B. Gut, Umweltschutz, Stadt Luzern
 S. Hanssen, Umweltdelegierte, Stadt Biel-Bienne
 H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 S. Markert, Energiefachstelle, Stadt Bern
 K. Marti, Energieberatung Seeland, Biel
 U. Meuli, Bundesamt für Energie, Ittigen
 G. Ohana, Délégué à l'énergie, Ville de Lausanne
 T. W. Püntener, Leiter Energieinformation, Stadt Zürich
 A. Rüedi, Bauleiter, Fachstelle Energie und Nachhaltigkeit, Stadt Chur
 H.-P. Schmutz, Leiter Fachstelle Energie, Gemeinde Köniz
 Ch. Trachsel, Délégué à l'énergie, Ville de Neuchâtel
 H. Wiher, Leiter Energie und Technik, Stadt Winterthur
 N. Witschi, Koordination Energiestadt, Stadt Biel-Bienne
 F. Zaugg, Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 D. Lehmann Pollheimer, Projektleiter, Organisation Kommunale Infrastruktur

Autres groupes de travail

«Controlling des coûts et des prestations – Entretien des routes»

M. Bräm, Tiefbauamt, Stadt Zürich
 R. Denzler, Controlling Stadtreinigung ERZ, Stadt Zürich
 M. Forster, Leiter Betriebe + Entsorgung, Stadt Will
 R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Stadt Chur
 S. Kocher, Strasseninspektor, Stadt Biel-Bienne
 T. Mäusli, Leiter Werkhof, Gemeinde Ostermundigen
 R. Milz, Leiter Zentrale Dienste, Stadt St. Gallen
 B. Müller, Leiter Administration Tiefbauamt, Stadt Winterthur
 B. Rüegg, Leiter Fachassistenz Betrieb und Unterhalt, Stadt Bern
 P. Schär, Leiter Stadtreinigung, Kanton Basel-Stadt
 R. Wenk, Leiterin Werkhof, Stadt Aarau
 J. Widmer, Bereichsleiter A+F, Stadt Luzern
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

«Réseaux de canalisation»

U. Ammann, Gemeindebetriebe, Gemeinde Köniz (Vorsitz)
 M. Asanger, Leiterin Siedlungsentwässerung/Naturgefahren, Stadt Luzern
 U. Castellazzi, Leiter Tiefbau, Stadt Chur
 A. Fallegger, Leiter Unterhalt Kanalnetzbetrieb, Stadt Bern
 R. Flückiger, Betriebsleiter Kanalnetzbetrieb, Stadt Bern
 Ch. Güdel, Leiter Infrastrukturen, Stadt Winterthur
 M. Hofmann, Bau- und Verkehrsdepartement, Kanton Basel-Stadt
 Th. Keller, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Zug
 P. Kradolfer, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Biel-Bienne
 H. Lamp, Geschäftsbereichsleiter Entwässerung, Stadt Zürich
 D. Menth, Projektleiter Abwassernetz GVRZ, Cham
 U. Sieber, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Winterthur
 A. Bukowiecki, Organisation Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Alliance climatique des villes suisses

R. Böni, Stadtschreiber, Stadt Rorschach
 U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 D. Crnek, Raum und Umweltplanerin, Stadt Grenchen
 Ch. Diez, Umweltbeauftragter, Fachstelle Energie/Umwelt, Stadt Thun
 S. Eichenberger, Baudirektion, Stadt Burgdorf
 B. Finkenbrink, Stadtökologie, Stadt Baden
 A. Graupe, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt
 C. Günther, Fachstelle Nachhaltige Entwicklung, Stadt Winterthur
 S. Hanssen, Umweltdelegierte, Stadt Biel-Bienne
 H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 G. Maurer, Energiebeauftragter, Stadt Kreuzlingen
 Y. Rochat, Conseiller administratif, Ville de Vernier
 P. Schmidli, Umweltschutz, Stadt Luzern
 R. Schneider, Leiter Abteilung Planung und Bau, Gemeinde Windisch
 A. Stiefel, Leiter Amt für Umweltschutz, Stadt Bern
 K. Tschanz, Leiter Fachbereich Umweltpolitik, Stadt Zürich
 N. Witschi, Koordination Energiestadt, Stadt Biel-Bienne
 D. Lehmann Pollheimer, Projektleiter, Organisation Kommunale Infrastruktur (Geschäftsstelle)

Cours pour chefs de voirie

R. Dietrich, Stv. Strasseninspektor, Stadt St. Gallen (Vorsitz)
B. Bienz, Strasseninspektorat, Stadt Luzern
S. Glutz, Sekretariat, Organisation Kommunale Infrastruktur
C. Hobi, dia-logue Beratung & Training GmbH, Freienbach
Ch. Jordi, Entsorgung & Recycling, Stadt Bern
R. Lutz, Projektleiter, Stadt Bern
H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham
R. Stocker, Chef Strassenunterhalt, Stadt Luzern
A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Organe de contrôle

Blaser Treuhand AG, Bern



Compte d'exploitation 1.1. – 31.12.

	2016	%	2015	%
	CHF		CHF	
Produits				
Cotisations	423'439.00		416'479.00	
Cotisations Alliance climatique des villes suisses	12'187.00		12'210.00	
Contributions au Projet Klima Masterplan 2.0	7'100.00		27'500.00	
Contribution aux coûts OKS	10'150.00		9'962.95	
Cours gestion des infrastructures publiques	90'495.65		130'573.10	
Séminaires	20'518.80		31'631.15	
Congrès	125'236.55		103'974.55	
Publications	11'002.25		17'935.65	
Service-conseils pour des centres voiries et infrastructures	8'333.40		8'333.40	
Divers	1'445.00		4'800.00	
Dissolution provisions (management infrastructures)	10'000.00			
Intérêts	0.00		23.25	
Total des produits	719'907.65	100.0	763'423.05	100.0
Charges				
Charges directes				
Cours gestion des infrastructures publiques	63'727.55		80'836.95	
Séminaires	8'765.80		18'293.60	
Congrès	115'544.15		68'403.35	
Publications	10'044.30		4'981.35	
Etude récupération du phosphore	0.00		6'674.15	
Etudes	0.00		5'000.00	
Provision pour des projets	20'000.00		50'000.00	
Divers	7'575.75		28'380.10	
	-225'657.55	-31.3	-262'569.50	-34.4
Comité/commissions				
Faux-frais et projets du comité	9'611.10		5'950.25	
Commission déchets	34'082.05		29'224.65	
Commission eaux usées	20'187.25		13'720.00	
Commission routes	4'443.00		2'901.55	
Commission énergie	1'398.70		1'454.65	
Commission immobiliers	415.55		746.95	
Commission climat et environnement	1'466.00		431.70	
Commission management des infrastructures	723.05		527.55	
Alliance climatique des villes	19'287.00		39'710.00	
	-91'613.70	-12.7	-94'667.30	-12.4
Frais de personnel				
Autres frais de personnel	275.00		3'265.30	
	-275.00	0.0	-3'265.30	-0.4
Charges administratives				
Coûts de l'UVS (salaires, bureaux, matériel)	340'000.00		340'000.00	
Produits imprimés et photos	1'363.10		2'045.10	
Bibliothèque/Journaux	1'598.07		1'704.63	
Rapport de gestion/information aux membres/traductions	24'734.60		23'368.65	
Informatique	1'678.66		1'532.01	
Publicité	100.00		1'123.30	
Frais de banque	223.53		235.82	
Divers frais d'exploitation	3'527.10		861.00	
	-373'225.06	-51.8	-370'870.51	-48.6
Total charges	-690'771.31	-96.0	-731'372.61	-95.8
Bénéfice net	29'136.34	4.0	32'050.44	4.2

Bilan au 31.12.

	2016		2015	
	CHF	%	CHF	%
Actifs				
Fonds de roulement				
Actifs réalisables à court terme				
Caisse	2'188.35		2'056.90	
Compte postale 30-37369-6	232'515.34		193'202.30	
Compte postale 30-712614-7	25'188.08		34'435.71	
BECB Berne, c/crt. 16 857.241.2.01	23'482.08		23'499.08	
Administration des finances Zurich, cpte placement	370'468.20		370'468.20	
Créances				
pour livraisons/prestations	21'177.50		23'840.50	
Fonds de roulement divers				
Administration fédérale des contributions, Impôt anticipé	0.00		0.00	
Actifs transitoires	2'494.25		596.50	
Total du fonds de roulement	677'513.80	83.9	648'099.19	82.6
Actifs immobilisés				
Immobilisations financières				
Dépôt membres OKS	130'257.69		136'391.15	
Total des actifs immobilisés	130'257.69	16.1	136'391.15	17.4
Total du bilan	807'771.49	100.0	784'490.34	100.0

Passifs

Fonds étrangers

Dettes à court terme

pour livraisons/prestations

12'739.85

6'638.30

Autres dettes à court terme

UVS Berne, c/crt

33'286.72

33'252.27

Alliance climatique des villes suisses, c/crt

22'366.42

39'654.15

Passifs transitoires

1'430.00

0.00

Total dettes à court terme

69'822.99

79'544.72

Fonds empruntés à long terme

Dettes déposants OKS

130'257.69

136'391.15

Provisions

Management des Infrastructures

63'176.00

73'176.00

Publications

25'400.90

25'400.90

Cours de gestion

10'000.00

10'000.00

Etude récupération du phosphore

12'289.10

12'289.10

Projets

120'000.00

100'000.00

Administration générale

50'000.00

50'000.00

Total fonds empruntés à long terme

411'123.69

407'257.15

Total fonds étrangers

480'946.68

59.5

486'801.87

62.0

Fonds propres

Fortune 01.01

297'688.47

265'638.03

Bénéfice net

29'136.34

32'050.44

Total fonds propres

326'824.81

40.5

297'688.47

38.0

Total du bilan

807'771.49

100.0

784'490.34

100.0

Fachorganisation Kommunale Infrastruktur
Monbijoustrasse 8
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 265
CH-3098 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, 7. März 2017

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung der Fachorganisation Kommunale Infrastruktur

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Fachorganisation Kommunale Infrastruktur, für das am 31. Dezember 2016 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG



URS Blaser
dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Leitender Revisor
Revisionsexperte



Dr. Michael Blaser
dipl. Math. ETH
dipl. Wirtschaftsprüfer

Beilage Jahresrechnung 2016

URS BLASER
dipl. Experte
in Rechnungslegung
und Controlling

CHRISTIAN FLURY
dipl. Wirtschaftsprüfer

JURG ZÄHLER
dipl. Experte
in Rechnungslegung
und Controlling

Mitglied des Schweizerischen
Treuhanderverbandes
TREUHAND | SUISSE

Source des illustrations

Tiefbauamt, Stadt Bern, Hansueli Trachsel
Parlamentsdienste
pixabay.com
Alex Bukowiecki
Daniel Lehmann
Romana Kocher
Strasseninspektorat Stadt Biel, typo.s

Traduction

Félix Glutz, adapteam.ch, Vouvry

Layout, graphique

Eveline Schmid typo.s

Impression

Ediprim AG

Papier

Cocoon FSC Recycling
Papier 100% recyclé

Couverture
Pages 3 et 4
Pages 6, 8, 10
Pages 7, 9, 14
Page 11
Page 13
Page 16

Couverture et contenu